



## Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil général de L'Abergement du 12 décembre 2022

### 1. Budget 2023 : préavis municipal 04/2022, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A la majorité (une abstention), le Conseil général décide :

- d'adopter le budget 2023, se bouclant par un excédent de charges de Fr. 12'947.- tel que présenté par la Municipalité.

### 2. Préavis municipal n° 05/2022 concernant la demande de financement de Fr. 100'000.- pour la réfection de la route des Grands Prés, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A la majorité (un avis contraire et une abstention), le Conseil général décide :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la route des Grands Prés pour un montant de Fr. 100'000.- qui sera porté au compte de fonctionnement « entretien des routes ».

Pour le Conseil général de L'Abergement :

La présidente

Irène Wartenweiler



La secrétaire

Delphine Humblet